

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à 20 h 00 le 13 juin 2011, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

M. Rhéal Grenier	M. Jacques Lessard
M. Louis Robert	M. Yvan Pinsonneault
M. François Brisson	M. Larbi Benkaddour

Formant quorum sous la présidence de Madame Odette Ménard, maire.

M. Robert Taylor, directeur général et secrétaire-trésorier et Mme Martine Barber, directrice des services administratifs sont aussi présents.

Il est décrété par résolutions et règlements de cette séance comme suit :

.- L'ordre du jour est révisé et accepté unanimement.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN

Séance ordinaire du
LUNDI 13 JUIN 2011 À 20 H 00
ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue

Moment de réflexion

Points pour délibération

- .- Contrat de travail du nouveau directeur général et secrétaire-trésorier – Embauche
- .- Nomination du Directeur général - Garde des archives de la municipalité
- .- Dépôt du Rapport financier 2010

Doc.

Assemblées de mai 2011

- 1 → Procès-verbal du 9 mai 2011
- 1.2 Suivi des procès-verbaux
 - 1.2.1 Parc de planches à roulettes
 - 1.2.2 Démolition de la cantine

Assemblée du 13 juin 2011

- 2 → Liste des comptes à payer
 - 2.1 Ajouts du 8 juin 2011
 - 2.2 Modification annexe C du régime de retraite simplifié

Période de questions

- 3 Administration générale

- 3.1 Conseil municipal
 - 3.1.1 → Dépôt du certificat de la période d'enregistrement pour le règlement d'emprunt 710-11
 - 3.1.2 → Colloque Annuel Fondation Rues Principales
 - 3.1.3 → 70^{èmes} Assises de la FQM
 - 3.1.4 → Proclamation des journées de la culture
 - 3.1.5 → Demande de la députée Marie Bouillé - PAARRM
 - 3.1.6 Ville de Saint-Césaire – Comité Cour municipale
 - 3.1.7 Ville de Saint-Césaire – Comité Entente Loisirs
 - 3.1.8 → Encart – Voix de l'est du 30 juin 2011
 - 3.1.9 → Demande de commandite - APPAQ
- 3.2 Gestion financière et administrative
 - 3.2.1 Demande de soumission pour la nomination des vérificateurs 2011
 - 3.2.2 → Formation sur les carrières et sablières pour le directeur général
 - 3.2.3 Nomination d'un représentant pour l'inscription aux services électroniques de Clic Revenu
 - 3.2.4 Signataires aux effets bancaires
 - 3.2.5 → Formation – Mise à jour du site Internet
 - 3.2.6 Nomination d'un comité de sélection pour services professionnels
- 4 **Sécurité publique**
- 5 **Transport**
 - 5.1 Réseau routier
 - 5.1.1 → Achat d'une remorque pour le tracteur à gazon
 - 5.1.2 → Remplacement des pancartes de nom de rue
 - 5.1.3 → Compte-rendu du balayage des rues
 - 5.1.4 Abat-poussière – Rues non asphaltées
 - 5.1.5 Rond-point Laurent-Barré – Installation d'un puisard
- 6 **Hygiène du milieu**
 - 6.1 Réseau d'égout
 - 6.1.1 → Usine d'épuration des eaux usées – Achat d'un détecteur de gaz
 - 6.1.2 → Nettoyage du réseau d'égout
 - 6.1.3 → Compte-rendu du nettoyage des puisards
- 7 **Aménagement, urbanisme et développement**
 - 7.1 Aménagement, urbanisme et zonage
 - 7.1.1 → Liste des permis émis du 1^{er} mars au 31 mai 2011
 - 7.1.2 → Mandat à la MRC pour la canalisation du cours d'eau du Village
 - 7.1.3 Avis de motion pour tarification du cours d'eau Rosalie
 - 7.1.4 → Adoption du règlement 711-11 modifiant le règlement 660-08 concernant la circulation et le stationnement des règlements uniformisés de la MRC de Rouville
 - 7.1.5 → Adoption du 1^{er} projet du règlement 712-11 modifiant le règlement de zonage 617-05
 - 7.1.6 → Recommandation du CCU – Dérogation mineure au 252, rue Saint-Georges
 - 7.1.7 → Soumission aménagement du rond-point Laurent-Barré
 - 7.1.8 → Éclairage des rues au Lac Bleu
 - 7.1.9 → Réaménagement de la rue Saint-Georges
 - 7.1.10 → Installation de la matrice graphique sur le poste de travail du technicien aux

services techniques

8 Loisirs et culture

- 8.1 Activités récréatives et culturelles
 - 8.1.1 Financement 2011 des Rassembl'Arts selon budget
 - 8.1.2 Subvention 2011 à la bibliothèque
 - 8.1.3 Projet archives vivantes - Contrat
 - 8.1.4 → Petite caisse de camp de jour
 - 8.1.5 → Surface du parc Coulicou
 - 8.1.6 → Programme d'échange
 - 8.1.7 → Programme d'incitation à l'activité sportive
 - 8.1.8 → Petite caisse Fête Nationale
 - 8.1.9 Banderole de bienvenue
- 8.2 Centre récréatif
 - 8.2.1 Acceptation des travaux de l'hôtel de ville et de la bibliothèque – Remboursement de la retenue
 - 8.2.2 → Plan de la terrasse et cabanon pour rangement et panneau électrique

Période de questions

Points d'information

Correspondance

* Afin de diminuer la quantité de papier utilisée, nous vous remettons seulement les documents déjà fournis en plusieurs exemplaires. S'il vous intéresse d'obtenir copie d'un point sans document, communiquez avec la réceptionniste pour l'obtenir.*

- Co-1 Ville de Richelieu -Bureau de la Société de l'assurance automobile du Québec
- Co-2 Ville de Richelieu –Construction d'un nouveau pont Champlain
- Co-3 Réseau québécois de villes et villages en santé – Rencontre annuelle
- Co-4 APCHQ – Tournoi de golf
- Co-5 Fondation des Foyers Farnham – Souper Spaghetti
- Co-6 Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire – Semaine de la municipalité
- Co-7 Groupe Poly-Tech – Raccordement lot 3 519 336
- Co-8 Tourisme Au cœur de la Montérégie – Dépliant agro-touristique
- Co-9 École secondaire Paul-Germain Ostiguy - Remerciements
- Co-10 MRC de Rouville – Congrès de la FQM
- Co-11 Mutuelle des municipalités du Québec – Réponse d'une réclamation
- Co-12 Ministère des Transports du Québec – Bulletin Jonction de la 30
- Co-13 Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la montérégie – Rapport annuel 2010-2011
- Co-14 Inter Action – Hiver-Printemps 2011
- Co-15 Contact Plus – Printemps 2011
- Co-16 Quorum – Mai, Juin, Juillet 2011
- Co-17 Marché Municipal – Mai 2011
- Co-18 Marché Municipal – Juin, Juillet, Août 2011

Varia

Période d'échange

Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 06-162-11

CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

CONSIDÉRANT que le poste de directeur général et secrétaire-trésorier est actuellement vacant et que suite à un appel de candidature, les membres du conseil municipal ont réalisé des entrevues de sélection avec des candidats;

CONSIDÉRANT que les compétences et l'expérience de Monsieur Robert Taylor correspondent aux besoins de la municipalité;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'entériner l'embauche de Monsieur Robert Taylor à titre de directeur général et de secrétaire-trésorier de la municipalité de Ange-Gardien à compter du 8 juin 2011.

Adopté

RÉSOLUTION 06-163-11

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE – GARDE DES ARCHIVES MUNICIPALES

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer Monsieur Robert Taylor gardien des archives de la municipalité de Ange-Gardien.

Adopté

RÉSOLUTION 06-164-11

CONSEIL MUNICIPAL – ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2010

CONSIDÉRANT la présentation et le dépôt des états financiers par les vérificateurs indépendants de la firme Samson Bélair Deloitte et Touche;

CONSIDÉRANT qu'à leur avis, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Ange-Gardien au 31 décembre 2010, ainsi

que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter les états financiers pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2010 tel que présenté aux membres du conseil municipal.

Adopté

RÉSOLUTION 06-165-11

CONSEIL MUNICIPAL - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2011;

De dispenser le directeur général et secrétaire trésorier d'en donner lecture puisqu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du conseil avant ce jour.

Adopté

RÉSOLUTION 06-166-11

CONSEIL MUNICIPAL – LISTE DES COMPTES À PAYER

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement des comptes présentés, et ci-après résumés :

Paiements directs ACCES D		28 214.61 \$
Fournisseurs :	11114 à 11208	282 434.79 \$
Déboursés directs :	11103 à 11113	47 414.23 \$
Salaires :		24 719.11 \$

Adopté

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 HEURES 25

.- Considérant le travail des bénévoles pour la réparation des modules de planches à roulettes, un citoyen invite la population à participer à la solidification de ces modules en précisant que le matériel nécessaire sera fourni;

.- Un citoyen revient sur le projet d'achat du lot 3 517 852 et demande à madame la maire combien coûterait ce projet en entier et si le taux de taxes foncières monterait en conséquence. Il demande également les intentions du conseil municipal sur le taux de taxation de la zone agricole lors du prochain exercice. Madame la maire lui répond que comme le règlement d'emprunt n'est pas réputé adopté suite à la période d'enregistrement et qu'aucun plan n'a encore été préparé, il est impossible de déterminer le coût relié à ce projet. Elle lui mentionne également que pour l'instant le conseil ne peut statuer sur le taux de la taxe foncière de 2012 et que le conseil ne prévoit pas commencé à avoir des taux distincts en fonction de l'usage d'une unité d'évaluation.

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 HEURES 45

RÉSOLUTION 06-167-11

CONSEIL MUNICIPAL – MODIFICATION DE L'ANNEXE C DU RÉGIME DE RETRAITE SIMPLIFIÉ

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser monsieur Robert Taylor, directeur général et secrétaire-trésorier ou madame Martine Barber, directrice des services administratifs à transmettre les autorisations de retrait ou toutes autres instructions à la Fiducie Desjardins pour et au nom de la municipalité de Ange-Gardien.

Adopté

.- Dépôt du certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 710-11 décrétant une dépense de 207 000 \$ et un emprunt de 207 000 \$ pour l'acquisition du lot 3 517 852;

RÉSOLUTION 06-168-11

CONSEIL MUNICIPAL – ABROGATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 710-11

CONSIDÉRANT le dépôt du certificat donnant suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 710-11 décrétant une dépense de 207 000\$ et un emprunt de 207 000 \$ pour l'acquisition du lot numéro 3 517 852;

CONSIDÉRANT que ce document certifie que le nombre de personnes habiles à voter lors d'un scrutin référendaire est de 1283 et que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 139;

CONSIDÉRANT que le nombre de demandes faites est de 329;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'abroger le règlement numéro 710-11.

Adopté

RÉSOLUTION 06-169-11

CONSEIL MUNICIPAL – PROJET ESPACES : CULTURE-LOISIRS –ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT le besoin de définir les paramètres d'un projet permettant aux citoyens de bénéficier d'un espace vert urbain pour des activités culturelles, récréatives et sportives au cœur de la zone urbanisée de la municipalité;

CONSIDÉRANT que ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale de conservation et d'aménagement d'un espace vert urbain polyvalent qui doit être facilement accessible à la population;

CONSIDÉRANT la disponibilité limitée de terrain adéquat pour implanter un tel projet et de l'urgence d'agir afin de limiter la spéculation immobilière;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de définir dans un document synthèse et ceci dans les 90 jours suivant la présente séance, les paramètres relatifs à l'acquisition des terrains, à l'aménagement des espaces, à l'utilisation des bâtiments, à l'évaluation des coûts et échéanciers souhaitables de réalisation du projet ESPACES : CULTURE-LOISIRS-ENVIRONNEMENT.

Adopté

RÉSOLUTION 06-170-11

CONSEIL MUNICIPAL –MANDAT DE NÉGOCIATION - ACQUISITION DU TERRAIN

CONSIDÉRANT le délai de 90 jours pour définir les paramètres de projet CULTURE-

LOISIRS-ENVIRONNEMENT tel que mentionné dans la résolution 06-169-11;

CONSIDÉRANT que le terrain identifié pour réaliser le projet avait déjà fait l'objet d'une intention d'intérêts entre les parties à une transaction d'acquisition;

CONSIDÉRANT que le délai est raisonnable et qu'il y a manifestement encore un intérêt mutuel des parties à poursuivre la négociation pour l'acquisition du terrain;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de mandater madame Odette Ménard, maire de Ange-Gardien à engager des pourparlers avec le propriétaire du terrain pour manifester notre intérêt et maintenir notre lien d'affaires durant cette période de 90 jours, nous permettant de définir et de présenter le projet CULTURE-LOISIRS-ENVIRONNEMENT.

Adopté

RÉSOLUTION 06-171-11

CONSEIL MUNICIPAL –MANDATS POUR SERVICES PROFESSIONNELS

CONSIDÉRANT les besoins de services professionnels et autres dépenses nécessaires pour définir les paramètres du projet CULTURE-LOISIRS-ENVIRONNEMENT;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense maximale de 25 000 \$ pour défrayer les services professionnels et autres dépenses nécessaires à la production des documents de présentation du projet CULTURE-LOISIRS-ENVIRONNEMENT.

Adopté

RÉSOLUTION 06-172-11

CONSEIL MUNICIPAL – COLLOQUE ANNUEL : FONDATION RUES PRINCIPALES

CONSIDÉRANT la tenue du 24^e colloque annuel de la fondation Rues Principales qui se tiendra le 28 septembre prochain à Québec sous le thème "Vivre sa ville l'hiver";

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser les dépenses des frais d'inscription et des frais afférents pour la participation de madame Odette Ménard et de monsieur Robert Taylor au colloque annuel de la Fondation Rues Principales.

Adopté

RÉSOLUTION 06-173-11

CONSEIL MUNICIPAL – ASSISES ANNUELLES - FÉDÉRATION QUÉBÉCOISES DES MUNICIPALITÉS.

CONSIDÉRANT la tenue des 70^e Assises annuelles de la Fédération québécoises des municipalités qui se tiendront les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre prochains à Québec sous le thème "Des élus à l'œuvre";

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser les dépenses des frais d'inscription et des frais afférents pour la participation de madame Odette Ménard et de messieurs Jacques Lessard, Yvan Pinsonneault, Larbi Benkaddour, Rhéal Grenier et Robert Taylor aux assises annuelles de la Fédération québécoises des municipalités.

Adopté

RÉSOLUTION 06-174-11

CONSEIL MUNICIPAL –PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

CONSIDÉRANT que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Ange-Gardien et de la qualité de vie de ses citoyens;

CONSIDÉRANT que la culture est un élément indissociable de développement des individus et de la société;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Ange-Gardien a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle et par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

CONSIDÉRANT que le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, les journées nationales de la culture, visant à regrouper une

multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

CONSIDÉRANT que l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la municipalité de Ange-Gardien, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journée de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Adopté

RÉSOLUTION 06-175-11

CONSEIL MUNICIPAL –PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

CONSIDÉRANT les inondations qui ont durement frappé la Montérégie ;

CONSIDÉRANT une demande de Madame Marie Bouillé, députée d'Iberville, qu'exceptionnellement l'enveloppe 2011 du programme PAARRM soit répartie entre les municipalités sinistrées de la circonscription soit, Venise-en-Québec, St-Georges-de-Clarenceville, Noyan, Henryville, Sabrevois et St-Jean-sur-Richelieu (secteurs St-Athanase et Iberville);

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'acquiescer à la demande du député d'Iberville de réserver l'enveloppe budgétaire 2011 du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour venir en aide aux municipalités sinistrées de la circonscription. Cette contribution représente un montant d'environ 12 500 \$.

Adopté

RÉSOLUTION 06-176-11

CONSEIL MUNICIPAL – ENCART - VOIX DE L'EST DU 30 JUIN 2011

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert
APPUYÉ PAR M. François Brisson
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de réserver une page de publicité dans cet encart pour la municipalité de Ange-Gardien pour la somme maximale de 1 210 \$, plus taxes et de s'assurer d'une visibilité pour les organismes communautaires de notre territoire.

Adopté

RÉSOLUTION 06-177-11

CONSEIL MUNICIPAL – DEMANDE DE COMMANDITE : ASSOCIATION PROVINCIALE DU PATRIMOINE AGRICOLE QUÉBEC

CONSIDÉRANT l'implication de l'APPAQ dans la mise en valeur du patrimoine agricole et la qualité de ses interventions dans le milieu agricole régional;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard
APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'octroyer une commandite de 300 \$ à l'association provinciale du patrimoine agricole Québec.

Adopté

RÉSOLUTION 06-178-11

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE- FORMATION CARRIÈRES & SABLIERES

PROPOSÉ PAR M. François Brisson
APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser les dépenses des frais d'inscription et les frais afférents pour la participation de monsieur Robert Taylor à la formation Carrières & Sablières : Cadre et mise en œuvre du projet de loi No 82 donnée par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec le 17 juin 2011 à St-Hyacinthe.

Adopté

RÉSOLUTION 06-179-11

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE - INSCRIPTION DES REPRÉSENTANTS AUX SERVICES ÉLECTRONIQUES DE CLICREVENU

PROPOSÉ PAR M. François Brisson
APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que madame Martine Barber, directrice des services administratifs ou monsieur Robert Taylor, directeur général et secrétaire-trésorier soient, et sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Ange-Gardien tous les documents requis pour l'inscription aux services électroniques ClicRevenu et, généralement, à faire tout ce qu'ils jugeront utile et nécessaire à cette fin. Et que le ministre soit, et il est par les présentes, autorisé à communiquer aux représentants les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription aux services ClicRevenu.

Adopté

RÉSOLUTION 06-180-11

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE – SIGNATAIRES BANCAIRES

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert
APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la maire ou le maire suppléant et le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice des services administratifs soient les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse;

Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- Émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- Signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- Demander l'ouverture par la caisse de tout folio utilisé pour la bonne marche de la municipalité;
- Signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;

Le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice des services administratifs exercera seul(e) les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- Faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- Concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité;

Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés de la façon suivante :

- Sous la signature de deux d'entre eux, étant entendu que la signature de la maire ou du maire suppléant doit toujours paraître.

Adopté

RÉSOLUTION 06-181-11

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE – FORMATION SUR LA MISE À JOUR DU SITE INTERNET

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser les dépenses des frais d'inscription et les frais afférents pour la participation de madame Annie Lévesque et de sa remplaçante lors de son congé de maternité à la formation sur le logiciel CONTRIBUTE pour la mise à jour du site internet sous la forme de 2 sessions de 3 heures dispensées à l'hôtel de ville pour 815 \$, taxes en sus.

Adopté

RÉSOLUTION 06-182-11

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE –NOMINATION DU SECRÉTAIRE DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR SERVICES PROFESSIONNELS

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer monsieur Robert Taylor à titre de secrétaire du comité de sélection pour services professionnels.

Adopté

RÉSOLUTION 06-183-11

RÉSEAU ROUTIER – ACHAT D'UNE REMORQUE

CONSIDÉRANT le rapport du technicien aux services techniques;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues comme suit :

- Les Attaches La Chevauchée	1 500 \$,
- Les Équipements Laguë Ltée	1 500 \$,

Taxes non incluses;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 1 500 \$, plus taxes applicables, pour l'achat d'une remorque chez un commerçant local soit, Les Équipements Laguë Ltée.

Adopté

RÉSOLUTION 06-184-11

RÉSEAU ROUTIER – REMPLACEMENT DES PANCARTES DE NOM DE RUE

CONSIDÉRANT le rapport du technicien aux services techniques;

CONSIDÉRANT les coûts de remplacement entre 48 \$ et 63 \$ versus les coûts de l'achat de pellicules plastiques recouvrant les pancartes actuelles entre 4 \$ et 6 \$;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'acheter les pellicules plastiques de recouvrement des pancartes afin d'uniformiser l'identification des rues de la municipalité.

Adopté

RÉSOLUTION 06-185-11

RÉSEAU ROUTIER – ÉPANDAGE D'UN ABAT-POUSSIÈRE

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder à l'épandage d'un abat-poussière sur les rues non asphaltées de la municipalité.

Adopté

RÉSOLUTION 06-186-11

RÉSEAU ROUTIER – INSTALLATION DE PUISARDS AU ROND-POINT RUE LAURENT-BARRÉ

CONSIDÉRANT les recommandations du technicien aux services techniques;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder à l'installation de deux puisards au pourtour du rond-point de la rue Laurent-Barré afin d'assurer un drainage adéquat lors de forte pluie pour un montant maximal de 5 500 \$.

Adopté

RÉSOLUTION 06-187-11

RÉSEAU D'ÉGOUT – ACHAT D'UN DÉTECTEUR DE GAZ

CONSIDÉRANT les recommandations du technicien aux services techniques;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues comme suit;

- Concept Contrôle : 700 \$;
- Colparmer : 850 \$;

Taxes non incluses;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accorder au plus bas soumissionnaire, Concept Contrôle, l'achat du détecteur de gaz à être installé à l'usine d'épuration des eaux usées au montant de 700\$, plus taxes applicables.

Adopté

RÉSOLUTION 06-188-11

RÉSEAU D'ÉGOUT – NETTOYAGE DU RÉSEAU D'ÉGOUT

CONSIDÉRANT les deux méthodes possibles de nettoyage du réseau d'égout soit par curage mécanique des conduites ou par digestion bactériologique des graisses;

CONSIDÉRANT les recommandations du technicien aux services techniques;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues comme suit :

- Curage mécanique : 2700\$ / année
- Digestion bactériologique : 1050\$ / année

Taxes non incluses;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder par la méthode de digestion bactériologique des graisses et de valider l'efficacité de cette méthode pour un usage répété pour les années futures.

Adopté

RÉSOLUTION 06-189-11

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT – AUTORISATION À LA MRC DE ROUVILLE

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la MRC de Rouville à effectuer les réparations nécessaires à la canalisation du cours d'eau du village.

Adopté

AVIS DE MOTION 06-190-11

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT - TARIFICATION DU COURS D'EAU ROSALIE

Monsieur Rhéal Grenier donne avis de motion que lui-même ou un autre conseiller à une session subséquente de ce conseil présentera un règlement décrétant une tarification pour les travaux effectués dans le cours d'eau Rosalie.

RÉSOLUTION 06-191-11

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT – ADOPTION DU RÈGLEMENT 711-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 660-08 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DES RÈGLEMENTS UNIFORMISÉS DE LA MRC DE ROUVILLE.

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 711-11 modifiant le règlement numéro 660-08 concernant la circulation et le stationnement des règlements uniformisés de la MRC de Rouville à l'effet de modifier l'annexe « N » concernant les endroits sur les chemins publics où il est interdit de stationner en tout temps, l'annexe « A » concernant les zones d'arrêts obligatoires ainsi que l'annexe « U » concernant les passages pour piétons.

Adopté

RÉSOLUTION 06-192-11

**AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT – ADOPTION DU 1^{ER}
PROJET DU RÈGLEMENT 712-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 617-05**

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le 1^{er} projet du règlement numéro 712-11 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses amendements, à l'effet d'éliminer la zone 208 et d'agrandir à cet effet la zone 116 en ajoutant l'usage de services de garderie.

Adopté

RÉSOLUTION 06-193-11

**AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT – RECOMMANDATION DU
CCU – DÉROGATION MINEURE AU 252, RUE SAINT-GEORGES.**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée par le propriétaire du 252 rue Saint-Georges à l'effet que l'implantation du cabanon ne respectait pas les normes minimales suite au certificat de localisation émis en 2011 indiquant que le cabanon est non conforme de 7 cm en marge arrière;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme a remis une recommandation d'accorder une dérogation mineure à cette propriété, car le cabanon est sur une fondation de béton et ne peut être déplacé;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accorder au 252 rue Saint-Georges une dérogation mineure pour la vente de sa propriété suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Adopté

RÉSOLUTION 06-194-11

**AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT – AMÉNAGEMENT DU
ROND-POINT LAURENT-BARRÉ**

CONSIDÉRANT les soumissions reçues par la directrice des services techniques pour l'aménagement du rond-point Laurent-Barré;

Julie Séguin	450,00 \$ + taxes	=	512 ,66 \$
Création Nature Éden (Pépinière Abbotsford)	2 700,00 \$ + taxes	=	3 047,63 \$
Fleurexcel	NUL		
Paysages Rodier :	Soumission non conforme		

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accorder à Julie Séguin le contrat d'aménagement du rond-point de la rue Laurent-Barré au montant de 512.66 \$, toutes taxes incluses.

Adopté

RÉSOLUTION 06-195-11

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT – ÉCLAIRAGE DES RUES DU LAC BLEU

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense pour l'installation de quatre têtes de lumières de rue de type DEL avec les potences et de prévoir le remplacement des têtes SHP par des têtes DEL au fur et à mesure de leur remplacement

Adopté

RÉSOLUTION 06-196-11

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT – INSTALLATION DE LA MATRICE GRAPHIQUE SUR LE POSTE DE TRAVAIL DU TECHNICIEN AUX SERVICES TECHNIQUES

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 1 540,00\$ plus taxes applicables, pour l'installation de la matrice graphique sur le poste de travail du technicien aux services techniques par PG Solutions.

Adopté

RÉSOLUTION 06-197-11

LOISIRS ET CULTURE – FINANCEMENT 2011 DES RASSEMBL'ARTS

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense maximale de 2000 \$, tel que prévu au budget 2011, pour le financement des activités des Rassembl'arts 2011 et reporter à l'ordre du jour de juillet 2011 le dépôt du rapport des activités 2010.

Adopté

RÉSOLUTION 06-198-11

LOISIRS ET CULTURE – SUBVENTION 2011 À LA BIBLIOTHÈQUE

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le versement de la subvention de fonctionnement à la bibliothèque au montant de 3 000 \$ tel que prévu au budget 2011.

Adopté

RÉSOLUTION 06-199-11

LOISIRS ET CULTURE – PETITE CAISSE DE CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT que les besoins du camp de jour nécessitent plusieurs petites dépenses;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser un montant de 200 \$ à titre de petite caisse pour le camp de jour, montant à être géré par le coordonnateur du camp de jour et supervisé par l'agente de communication et adjointe au service des loisirs.

Adopté

RÉSOLUTION 06-200-11

LOISIRS ET CULTURE – PROGRAMME D'ÉCHANGE

CONSIDÉRANT le programme Emplois d'été/Échanges étudiants du gouvernement fédéral qui embauche des étudiants dans les municipalités canadiennes;

CONSIDÉRANT qu'un étudiant de la municipalité de Ange-Gardien participe à cet échange;

CONSIDÉRANT que pour participer à ce programme, sa municipalité doit également embaucher un étudiant;

CONSIDÉRANT que seuls les frais d'avantages sociaux seront à être assumés pour un montant approximatif de 400 \$;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'embaucher l'étudiant jumelé à l'étudiant de Ange-Gardien dans le cadre du programme Emplois d'Été/Échanges étudiants du gouvernement fédéral à raison de 35 heures par semaine pour une période de 6 semaines et d'autoriser une dépense approximative de 400 \$ à cette fin.

Adopté

RÉSOLUTION 06-201-11

LOISIRS ET CULTURE – PETITE CAISSE POUR LA FÊTE NATIONALE

CONSIDÉRANT les besoins de liquidité pour les ventes d'aliments et de boisson lors de la Fête Nationale;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser un montant de 2 500 \$ à titre de petite caisse pour la Fête Nationale.

Adopté

RÉSOLUTION 06-202-11

LOISIRS ET CULTURE – BANDEROLE DE BIENVENUE

CONSIDÉRANT que plusieurs événements attirent les gens durant la saison estivale;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'améliorer la visibilité de la municipalité;

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense maximale de 600 \$, plus les taxes applicables, pour la confection d'une banderole de bienvenue qui sera installée lors d'évènements

et d'activités organisés à Ange-Gardien.

Adopté

RÉSOLUTION 06-203-11

LOISIRS ET CULTURE – ACCEPTATION DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT

CONSIDÉRANT que les travaux de réaménagement de l'hôtel de ville et de la bibliothèque sont à la satisfaction de la municipalité;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter les travaux de réaménagement de l'hôtel de ville et de la bibliothèque;

D'autoriser à cette fin, le remboursement complet de la retenue de garantie d'exécution à Construction Robert Brouillette.

Adopté

2^e PÉRIODE DE QUESTIONS À 22 H 25

.- Un citoyen s'informe du mandat de la MRC de Rouville pour la réparation du cours d'eau du Village. Madame la maire lui explique que ce cours d'eau étant verbalisé, il est de la responsabilité de la MRC de procéder à des travaux de nettoyage. La responsabilité de la municipalité se limitant dans cet exercice à effectuer la répartition de la facture selon les recommandations de l'ingénieur;

.- Un citoyen mentionne qu'au lieu d'installer du mobilier urbain sur la ligne de la limite du stationnement de l'église et de la rue Principale, on pourrait faire marquer cette ligne et ainsi diminuer l'empiètement dans le stationnement de l'église. Madame la maire lui mentionne que le contrat de marquage est terminé dans la municipalité et que des démarches ont déjà été entreprises pour l'installation de mobilier urbain;

.- Un citoyen s'interroge sur les visions du conseil municipal et de la direction générale en matière de développement durable. Madame la maire fait mention que le gouvernement offre des subventions pour le développement durable et que la municipalité doit évaluer ces actions pour déterminer la possibilité d'implanter une politique de développement durable pour aller de l'avant dans ce projet;

.- Des citoyens félicitent la municipalité pour le marquage de la piste cyclable à l'intérieur du périmètre urbain. D'autres mentionnent que les bacs à ordures ou de recyclage posent un problème lors des journées de ramassage. Madame la maire invite les citoyens à aviser la municipalité en cas de problème de ramassage. Il est aussi fait mention du stationnement à l'intérieur des voies

réservées à la piste cyclable. Un message sera publié dans le prochain Gardangeois à cet effet;

.- Un citoyen s'informe des lignes d'arrêt à l'intersection du rang Casimir et de la rue Principale. On lui mentionne qu'il y aura maintenant quatre arrêts au lieu de deux;

.- Des citoyens mentionnent que plusieurs conducteurs omettent de faire leur arrêt à l'intersection des rues Saint-Jean et Laurent-Barré et demandent à la municipalité d'aviser la Sûreté du Québec à cet effet;

On demande également où en est rendu le projet de sortie sur la route 235 à partir de la rue Bernard. Madame Ménard mentionne que ce projet avait été amorcé par l'ancienne administration et qu'il ne figure pas au budget 2011 mais qu'il n'est pas encore rejeté.

FIN DE LA 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS À 23 H 00

RÉSOLUTION 06-204-11 – AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la présente séance à 23 heures 00 et d'ajourner la présente session au 22 juin 2011 à 20 h.

Adopté

Odette Ménard, maire

Robert Taylor, secrétaire-trésorier